



*Mission Permanente de L'Union des Comores auprès de l'Office des Nations Unies
et des autres Organisations Internationales à Genève*

**INTERVENTION DE LA DELEGATION DE L'UNION DES COMORES
A L'OCCASION DU DIALOGUE INTERACTIF AVEC LE TCHAD, DANS LE CADRE DE
LA 17^{ème} SESSION DE L'EPU, A GENEVE LE 29 OCTOBRE 2013.**

Merci M. Le Président,

La Délégation de la Mission Permanente de l'Union des Comores souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République du Tchad.

Elle salue les efforts accomplis par le Tchad pour promouvoir les droits de l'homme, et plus particulièrement dans le domaine de la justice, pour que celle-ci soit accessible aux plus démunis, mais aussi plus proches des citoyens.

Compte-tenu des graves crises qu'a traversées le Pays, la Délégation des Comores se félicite des actions mises en œuvre pour renforcer le dialogue politique, un des moyens à privilégier pour préserver la paix civile et l'ordre constitutionnel.

Parmi les domaines relatifs aux Droits de l'Homme qui retiennent notre attention figure en bonne place le droit à l'éducation. A cet effet, ma Délégation recommande de doubler d'efforts pour qu'à l'horizon 2015, le Tchad atteigne les objectifs du Millénaire, à savoir l'accession à une éducation de qualité pour tous, au niveau du primaire.

Par ailleurs, ma Délégation recommande de renforcer les mesures tendant à lutter plus efficacement contre toutes les formes de discrimination et de violence faites aux femmes, en tenant compte du fait qu'en la matière, les us et coutumes constituent souvent l'obstacle majeur à surmonter pour atteindre les objectifs fixés.

Merci de votre attention.